



Mairie

1 Place de l'Eglise
74350 CUVAT

NOTE D'INFORMATION INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES ANNEE 2026/2027

Cuvat, le 05/06/2026,

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous adresser cette lettre d'information pour vous faire part des modalités d'inscriptions aux services périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée 2026/2027.

Concernant les nouvelles inscriptions aux services périscolaires :

1. Déposez votre dossier d'inscription complet en mairie **avant le 19 juin 2026 :**
 - Dossier de renseignement unique dûment complété et signé. Un dossier par enfant,
 - La fiche sanitaire (joindre les copies des pages de vaccination du carnet de santé),
 - Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2026/2027 de l'enfant,
 - Attestation du quotient familial la plus récente (Caisse d'Allocation Familiale),
 - En cas de divorce ou séparation, copie du jugement,
 - Fournir, le cas échéant, le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) signé par le médecin traitant/allergologue,
 - Mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB.
2. La mairie enregistre votre inscription dans le logiciel et vous recevrez par mail, votre identifiant afin de vous connecter au portail famille. Vous pourrez ensuite procéder aux réservations cantine et garderie en ligne.

Concernant les familles déjà inscrites les années précédentes aux services périscolaires :

Pour cette rentrée scolaire 2026/2027, il vous suffira de :

- 1) Vous connecter sur le portail parent avec vos identifiants habituels
 - 2) A partir du **vendredi 5 juin 2026**, il vous suffira de mettre à jour l'onglet « Famille » (coordonnées téléphoniques, adresse, mail, situation familiale...).
- Les champs seront ouverts jusqu'au 19 juin 2026.**
- 3) Si vous avez opté pour le prélèvement, vous devez remplir et signer le mandat de prélèvement SEPA (que vous trouverez en pièce jointe) et le retourner par mail à cantinegarderie@cuvat.fr accompagné de votre RIB.
 - 4) Fournir l'attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2026/2027 de l'enfant par mail ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

- 5) Fournir l'attestation du quotient familial la plus récente (CAF)
- 6) Remplir et retourner la fiche sanitaire accompagnée des copies des pages de vaccination.
- 7) Fournir, le cas échéant, le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ou renouvellement signé par le médecin traitant/allergologue

Attention, vous ne pourrez effectuer vos réservations de l'année scolaire 2026/2027 qu'après avoir fourni tous les documents demandés.

La date limite étant le vendredi 19 juin 2026.

Horaires des services du périscolaire de la garderie :

Garderie matin : 7h30 à 8h30 ;

Garderie soir : 16h30 à 18h30 ;

Cantine : 11h45 à 13h45.

L'inscription doit se faire obligatoirement avant toute fréquentation du service.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard le jeudi 10h pour la semaine suivante (exemple : pour la semaine de rentrée du mardi 1er septembre au vendredi 4 septembre 2026, les réservations sont à valider avant le **jeudi 28 août 2026 à 10h**).

Réservation cantine/garderie	Délai à respecter sur le logiciel	Réajustement* possible sur le logiciel jusqu'au
Lundi	Jeudi précédent 10h du matin	Jeudi précédent 10h du matin
Mardi	Jeudi précédent 10h du matin	Vendredi précédent 10h du matin
Jeudi	Jeudi précédent 10h du matin	Mardi précédent 10h du matin
Vendredi	Jeudi précédent 10h du matin	Mercredi précédent 10h du matin

*Nous vous demandons de bien effectuer les réservations avant le jeudi 10h pour la semaine suivante et de réajuster de manière ponctuelle.

Merci de noter également les coordonnées des services du périscolaire :

Courriel : cantinegarderie@cuvat.fr

Téléphone cantine/garderie (uniquement pour les urgences) : 04 50 62 06 78

Nous vous demandons de privilégier les communications par courriel et de n'utiliser le téléphone qu'en cas d'urgence ou événement de dernière minute (retard pour venir chercher votre enfant, etc.).

Le service du périscolaire reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Adjointe au Maire chargée du périscolaire,
Adeline GUERIN